

Ethique et politique

Alain Badiou

1.

Dans la question de la politique, il y a toujours trois éléments:

- Il y a les gens, avec ce qu'ils font et ce qu'ils pensent.
- Il y a les organisations: les syndicats, les associations, les groupes, les comités. Et les partis.
- Il y a les organes du pouvoir d'État, les organes officiels et constitutionnels du pouvoir. Les assemblées législatives, le pouvoir présidentiel, le gouvernement, les pouvoirs locaux.

Toute *politique* est un processus d'articulation de ces trois éléments. On peut les appeler simplement: le peuple, les organisations politiques et sociales, l'État. Une politique consiste à poursuivre des objectifs, en articulant le peuple, les organisations et l'État.

2.

Il y a une conception *classique* de cette articulation.

Cette conception dit ceci:

- Dans le peuple, il y a différentes *tendances* idéologiques, plus ou moins liées au statut social, à la classe, à la pratique sociale. Ces tendances ont des objectifs différents.
- Ces tendances sont représentées par des organisations et des partis.
- Ces partis sont en conflit pour occuper le pouvoir d'État, et l'utiliser pour les objectifs.

A partir de là vous avez quatre grandes *orientations*: révolutionnaire, fasciste, réformiste, conservatrice.

La conception révolutionnaire, et aussi la conception fasciste, diront que le conflit est forcément violent.

Les conceptions réformistes et conservatrices diront que ce conflit peut rester dans des règles constitutionnelles.

Mais ces quatre politiques sont d'accord sur un point: la politique est la *représentation*, par des organisations, du conflit des intérêts et des idéologies. Et cette représentation a pour but de s'emparer de l'État.

L'articulation entre peuple, organisations et État passe par l'idée de *représentation*.

3.

La forme moderne de cette idée est le *parlementarisme*. C'est le régime formel de la France et de la Slovénie aujourd'hui.

Quelle est l'idée générale du parlementarisme? C'est d'*organiser* la représentation à tous les niveaux. Avec l'élection comme mécanisme central.

D'abord, les tendances présentes dans le peuple peuvent s'organiser librement en associations. Elles sont représentées, dans les différents aspects de leur pratique, par ces associations ou syndicats. Elles expriment ainsi leurs idées, leurs revendications, leurs volontés, y compris par des actions publiques (droit de grève, droit de manifestation, droit de publication).

Parmi ces associations, il y a les partis politiques. L'aspect très particulier dans partis politiques est qu'ils sont les *seuls* à être directement représentés *dans* l'État. Car l'État est construit à partir du mécanisme électoral; et un candidat se réclame d'un parti. Donc, la parti est ce qui fait le *lien* représentatif entre le peuple et l'État.

4.

Dans le parlementarisme, la politique est entièrement subordonnée à l'État. Pourquoi? Parce que la seule articulation *complète* entre les trois termes: peuple, organisation, État, se réalise au moment du vote. C'est à ce moment que la représentation du peuple dans les partis devient *aussi* une représentation des partis dans l'État.

Mais le *vote* est réglé, organisé, par l'État lui-même dans un cadre constitutionnel. On suppose que *tout le monde* accepte ce cadre. On suppose donc un consensus politique sur l'idée de représentation. Et au coeur de ce consensus, il y a l'État. Les mobilisations populaires ne sont que les moyens de pression. Parce qu'elles sont des articulations *incomplètes*. Elles ne touchent pas directement à la représentation dans l'État. Elles acceptent fondamentalement le consensus.

Le parlementarisme est donc une forme politique qui exclut les *ruptures*. Parce qu'il y a une chose au moins dont la *continuité* est garantie: c'est l'État et son

mécanisme représentatif. Au niveau de l'État, le parlementarisme est *conservateur*.

5.

Pourquoi le parlementarisme est-il aujourd'hui dominant? Parce que les politiques de rupture ont échoué. Qu'il s'agisse des dictatures révolutionnaires ou des dictatures militaires.

Mais attention! Ces tentatives avaient en commun de maintenir l'idée de la *représentation*. Les partis communistes prétendaient représenter une classe, le prolétariat. Les partis fascistes prétendaient représenter la communauté nationale. Et d'autre part, ces tentatives plaçaient, elles aussi, la politique sous l'autorité de l'État. Il s'agissait de prendre l'État, et d'agir sur la société de façon autoritaire avec les moyens de l'État.

6.

Le parlementarisme a finalement gagné pour ceci: il est la meilleure politique possible, si on admet trois choses:

- a) que la politique est d'abord un mécanisme de représentation;
- b) qu'il y a des organisations spéciales, les partis, qui représentent les tendances de la société dans l'État;
- c) qu'il doit y avoir un consensus organisé à partir de l'État. Que l'État est donc ce qui assure la continuité politique.

Ces trois conditions étaient acceptés aussi bien par les révolutionnaires que par les conservateurs. Mais le parlementarisme est la forme la plus souple et la plus efficace d'organisation de ces trois conditions. Au fond, il *limite* le conflit. Il laisse s'affronter les réformistes et les conservateurs, et il exclut les révolutionnaires et les fascistes. C'est ainsi qu'il élargit le consensus.

7.

Le problème est aujourd'hui de savoir s'il faut penser la politique dans le cadre des trois conditions. Si, oui, il faut accepter le parlementarisme. Ceci veut dire qu'un parti progressiste aura *deux* fonctions contradictoires:

- Il devra animer les associations populaires, ce qui suppose l'indépendance à l'égard de l'État, l'autonomie politique par rapport au consensus.
- Il devra en même temps se présenter aux élections, occuper les postes de pouvoir, donc adopter les règles du consensus et gérer l'État.

Dix ans de pouvoir de la gauche en France on fait éclater cette contradiction.

Le nombre des chômeurs a doublé. Le syndicalisme est en crise. La figure populaire et ouvrière est absente des représentations politiques. Beaucoup d'intellectuels sont passés à droite. Le parti d'extrême-droite a triplé ses voix. C'est un échec total.

8.

Il faut repenser entièrement la politique. A partir de quatre idées:

- Indépendance totale du processus politique organisé par rapport à l'État. Ce qui implique une pensée-pratique en rupture avec le consensus constitutionnel et formel.
- Abandon de l'idée de représentation. Une politique ne représente personne. Elle ne s'autorise que d'elle-même.
- Conception de l'action militante détachée de toute perspective d'occupation de l'État. Il s'agit de produire et d'organiser dans le peuple des ruptures subjectives. Et ainsi d'engager, ici et maintenant, le dépérissement de l'État.
- L'organisation politique n'est pas un parti, car tout parti est déterminé par l'État. La politique doit être une *politique sans parti*.

C'est seulement maintenant que je vais parler de l'éthique. Je pense qu'aujourd'hui, seule une politique nouvelle peut prétendre être aussi une éthique.

Il y a à cela deux raisons.

Première raison: dans les politiques de représentation, il ne peut y avoir d'éthique. Car pour un Sujet, l'action éthique est justement celle qui ne peut pas être déléguée ou représentée. Dans l'éthique, le sujet se présente lui-même, décide lui-même, déclare ce qu'il veut en son propre nom.

Deuxième raison: dans les politiques ordinaires, le centre de la politique est l'État n'a aucune éthique. L'État est responsable de deux choses:

- Le fonctionnement minimum de l'économie et des services collectifs. L'État est *fonctionnel*.
- Un minimum de paix civile, un minimum d'accord entre les gens. L'État est *consensuel*.

Mais ni le fonctionnel ni le consensuel ne sont des règles éthiques.

L'objection est la suivante: il y a une différence énorme entre un état dictatorial et criminel, et un État constitutionnel qui admit les élections. L'expérience historique est, sur ce point, douloureuse et considérable.

Oui, c'est vrai, il y a une différence énorme. Mais cette différence n'a rien à voir avec l'éthique. C'est une différence *juridique*. Dans l'État dictatorial et

criminel, le droit est supprimé pour certaines actions ou certaines personnes. Dans l'État constitutionnel, le droit est général.

La cause de cette différence est dans le choix du *réfèrent* principal de la politique d'État.

Dans l'État dictatorial, le réfèrent est la sécurité de l'État lui-même. Le centre de l'activité de l'État est la destruction de ses adversaires. Ceci entraîne la suppression du droit et le terrorisme d'État.

Dans l'État parlementaire, le réfèrent est l'économie concurrentielle, la libre circulation des capitaux, le marché mondial. Or, l'économie capitaliste a besoin du droit. Elle a besoin de la liberté de choix et de circulation des consommateurs. Mais bien entendu, elle libère le droit *dans la mesure* où il y a un accord général sur les règles de l'État. L'État parlementaire est un État de droit, pas du tout pour les raisons éthiques, mais parce qu'il y a un grand *consensus* autour de son réfèrent central, qui est l'économie de marché. Il n'y a donc pas besoin de prendre la sécurité de l'État comme réfèrent principal. Le droit est alors *favorable* à l'économie, donc favorable à l'État, qui a l'économie comme réfèrent principal.

Finalement, il faut absolument distinguer quatre termes:

1. L'État, qui a toujours un réfèrent principal. Par exemple, dans la guerre, ce réfèrent est la nation, le territoire. Dans une dictature, c'est la sécurité de l'État. Dans le parlementarisme, c'est le marché mondial.
2. Le droit, le juridique. C'est une forme sociale fixée par l'État. Son existence et sa généralisation, sont strictement liées au réfèrent principal de l'État. Quand c'est la nation, la sécurité, ou, comme en Union Soviétique, la classe et le Parti, il n'y a presque pas de droit. Quand c'est l'économie de marché, il y en a.
3. La politique. Dans son modèle classique, ou représentatif, elle est liée à l'État, elle tend à se confondre avec lui. Elle discute donc de questions étatiques, comme; faut-il du droit ou non? Faut-il ou non s'intégrer au marché mondial?

Dans le modèle nouveau de la politique, l'auto-organisation politique du peuple vaut pour elle-même. Elle est une pensée agissante et collective qui ne veut pas *occuper* l'État, mais le *contraindre* à faire ceci ou cela. Ce n'est pas une activité de *pouvoir*, c'est une libre activité. C'est une subjectivité qui se présente, sans se représenter.

4. L'éthique. L'éthique est sans aucun rapport avec l'État. Certes, un État peut commettre des crimes. Mais le jugement sur ces crimes n'est pas d'ordre éthique. Il consiste en fait, à *refuser* le réfèrent principal au nom duquel ces crimes ont été commis; et à proposer un autre réfèrent, donc une autre

forme de l'État. C'est la raison pour laquelle, quand un État succède à un autre, en général il ne punit pas les crimes, ou très peu. Précisément parce que le jugement n'est pas d'ordre éthique, pas même d'ordre politique. Il relève de l'État, qui est fonctionnel et consensuel, et cherche donc la continuité plutôt que la rupture.

L'éthique n'a pas non plus de vrai rapport au juridique. Car le juridique est destiné à assurer un fonctionnement correct de la situation collective. Le juridique dépend des rapports entre l'État et l'économie concurrentielle. Si par exemple les Américains ou les Européens envoient des troupes pour «rétablir les droits de l'homme», cela veut seulement dire qu'ils veulent imposer un État conforme aux règles du marché mondial. Ils veulent imposer à l'État un changement de référent principal. L'éthique n'est là-dedans qu'un discours de propagande.

L'éthique, enfin, n'a rien à voir avec les politiques de la représentation. Le point principal est que ces politiques sont dominées par un *principe d'intérêt*. Le parti représente les intérêts de ceux qui votent pour lui. Et il a son propre intérêt, qui est de s'installer dans l'État. Tout le problème pour les politiciens est de lier ces deux intérêts: l'intérêt de leur clientèle, et leur propre intérêt dans l'État. L'expérience montre que l'intérêt lié au pouvoir, à l'État, l'emporte toujours. Mais de toute façon, ce jeu des intérêts et des opinions réglé par l'État n'a rien à voir avec l'éthique. Quand celle-ci apparaît, elle est cette fois un thème idéologique.

Finalement, si on appelle «éthique» une maxime subjective, une action strictement liée à des principes universels, alors il faut dire ceci: ne peut être considérée comme relevant de l'éthique qu'une politique qui a quatre caractéristiques:

- Elle n'est pas représentative, elle se présente directement.
- Elle ne cherche pas le pouvoir à l'État, elle veut seulement le contraindre.
- Elle n'est pas juridique, elle est subjective.
- Elle n'a pas de référent particulier, elle n'est pas liée aux intérêts d'un groupe, d'une communauté, d'une nation ou d'une classe. Elle est universelle et désintéressée.

Est-ce qu'une telle politique existe, ou peut exister? C'est tout le problème. Cela dépend du hasard de l'événement.

Mais peut-être la première exigence éthique est-elle la suivante: *désirer* qu'une telle politique existe. Et, comme le dit Lacan, ne jamais céder sur ce désir.